

PORTS DE MORGAT ET DU FRET

Le quorum étant atteint, Daniel MOYSAN, après avoir remercié de leur présence les membres présents, ouvre la séance à 14h30.

Avant de présenter l'ordre du jour, Monsieur Le Maire demande aux membres titulaires d'approuver le compte rendu du précédent conseil portuaire 12 octobre 2018
Compte rendu approuvé

Daniel MOYSAN rappelle l'ordre du jour :

- **Budget 2019**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un budget réaliste qui fait une bonne répartition entre Morgat et le Fret, qui fait un choix entre l'essentiel et l'accessoire et qui s'adapte à la réalité des choses telles qu'elles sont vécues.

I – Budget 2019

Monsieur LOREAU remercie le président de ses propos introductifs et présente le budget pour l'année 2019.

Section de fonctionnement de 809950€ : budget équilibré au plus près de la réalité des années 2017, 2018

Section investissement 727853 € : budget un peu particulier parce que l'aire de carénage et la nouvelle capitainerie sont budgétisées sur deux exercices 2019/2020

Monsieur LOREAU détaille le budget :

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement restent sensiblement les mêmes avec pour travaux à venir :

- Changement des chaînes sous pontons
- Escalier visiteur : escalier qui descend dans le bassin sous la passerelle du ponton visiteur, il est impraticable et va être condamné avec de l'enrochement
- Repise du massif sous la passerelle du ponton C
- Pose de mobilier urbain sur la promenade entre la grande cale du môle pêche et la petite cale du vieux môle.

-

Recettes de fonctionnement :

PORTS DE MORGAT / LE FRET

COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE
Séance du Mardi 4 Décembre 2018

Le Conseil Portuaire des ports de Morgat et du Fret convoqué le 04 Décembre 2018 a été réuni ce jour à 14h30, en salle du conseil municipal, à la mairie de Crozon, sous la présidence de monsieur Daniel MOYSAN, Maire de Crozon.

Assistaient au Conseil Portuaire :

a) Membres titulaires :

M. Daniel MOYSAN
M. Jean-Marie BEROLDY
M. Jean-Claude BOURNERIAS
M. Daniel BOUTET
Mme Aline DIVERS
M. Jérémie ASCOET
M. Guillaume DREVILLON
M. Eugène KEROUEDAN
Mme Monique PORCHER
M. Yvon MACE

b) Membres suppléants (sans participation au droit de vote):

M. Gérard LOREAU
M. Claude PARIS

Absents :

a) Membres titulaires :

M. Jérôme GAUDIN

Assistaient à la réunion (sans participation au droit de vote):

M. Pascal GERELLI, directeur général des services.
M. Lionel GAY, directeur des services techniques
M. Jean Pierre MENESGUEN
MM Marine LE GUET

PORTS DE MORGAT ET DU FRET

Monsieur BEROLDY pense qu'il faudrait un projet global de réaménagement du port notamment pour aider les professionnels. Monsieur LOREAU pense ne pas avoir oublié les professionnels : le CNCM parce qu'il se porte très bien avec le point passion plage premier de France en terme financier, les vedettes sirènes avec les études de création d'un ponton d'embarquement le long du quai pêche dans le décroché pour ne pas pénaliser les autres professionnels de la pêche et de la manutention, (projet abandonné à la demande des vedettes sirènes). Monsieur LOREAU justifie également l'investissement 2019 de réfection du sol du vieux môle pour améliorer l'embarquement des vedettes sirènes.

Monsieur BEROLDY demande de traiter le problème du sable et signale que par coefficient de 90 on va à pied à l'espar vert. Il déplore l'état des plages et le manque de sable devant les cabines de plage.

Monsieur BOURNERIAS signale : Vu la participation touristique exceptionnelle sable ou pas sable ça ne fait pas fuir les gens vu qu'il n'y a jamais eu autant de monde, tous les commerçants sont satisfaits de la fréquentation.

Monsieur DREVILLON demande qu'une réflexion soit ouverte concernant l'embarquement de ses passagers lors des feux d'artifices.

Monsieur LOREAU et Monsieur ASCOET ont déjà échangé à ce sujet sur l'éventualité de tirer les feux d'un ponton flottant au mouillage.

L'ensemble du budget passé en revue, Monsieur le Maire passe au vote de celui-ci :

Avis contraire : 0

Budget adopté à l'unanimité avec les remarques de Monsieur BEROLDY sur la capitainerie.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 15H45.

Le Président



Daniel MOYSAN

Les recettes de fonctionnement restent sensiblement comme en 2018 sauf pour :

PORTS DE MORGAT ET DU FRET

Compte 70831 : concernant les mouillages du FRET on passe de 18160€ en 2018 à 14000 € en 2019 ceci est dû à la réorganisation et à la diminution du nombre des mouillages

Compte 70837 : redevance amarrage on passe de 585000€ en 2018 à 553000€ en 2019 une diminution due au fait que les bateaux ne restent plus sur le terre-plein l'été donc moins de facturation.

Monsieur LOREAU précise que l'on n'a pas eu recours à l'emprunt cette année, on travaille sur fond propre.

Dépenses d'investissement

Compte 2032 : Etudes diagnostic portuaire : 24600 € alloués en 2018 subventionnés à 80% 8250€ proposés en 2019 pour avoir la certification « ports propres »

Compte 2182 : Achat d'une remorque pour le bateau funyack pour pouvoir se rendre au fret et réaliser un pointage des bateaux

Compte 2183 : Achat d'un ordinateur et de 3 onduleurs pour le bureau

Compte 23123 :

- Mise en place d'un garde-corps pour sécuriser l'aire de carénage
- Réfection du sol du vieux môle pour l'accès piétons aux départs des vedettes sirènes
- Réfection des parties affaissées du môle pêche.
- Môle pêche : remplacement des échelles et défenses de quai
- Zone kador : fermeture de la zone de plongée en reliant les bouées
- Réfection d'une partie du perré du Fret
- Projet de nouvelle capitainerie aux normes et économe en haut du ponton visiteur avec vue sur le bassin sur deux exercices 2019/2020 financé à 80 %

Compte 23153 : Renouvellement des bornes bi-energie du ponton C

Compte 231534 : Travaux d'énrochement sur la digue, réorganisation et apport de roches.

Compte 23154 : Mise aux normes et remplacement de la cuve à essence et gazole détaxé

Compte 23156 : Travaux de création de l'aire de carénage sur deux exercices 2019/2020

II - Questions Diverses

Monsieur BEROLDY pense que de déplacer la capitainerie pour le seul motif de l'accessibilité ne résout pas le problème complètement parce qu'il reste à régler l'accès au CNCM et à la salle KADOR. Monsieur BEROLDY pense que si on fait cette capitainerie on condamne tout projet ultérieur pour le port, Monsieur LOREAU lui explique que l'on ne condamne pas de futur projet parce que la nouvelle capitainerie sera financée à 80% et permettra un projet plus ambitieux pour la salle KADOR et le CNCM.